



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 407 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES NUMÉRO 325.4

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE le Conseil a tenu une consultation publique sur ledit règlement le 13 mars 2023 ;

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 13 février 2023 ;

QUE le Conseil de la municipalité de Nouvelle a adopté ledit règlement ci-haut identifié à la séance du 13 mars 2023 ;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Nouvelle, le 15 mars 2023.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Benoît Cabot', is positioned above the typed name.

Benoît Cabot
Directeur général et greffier-trésorier